



COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Du 05 au 11 mai 2020

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI.

1. COI et ses projets

1.1	Coopération.....	2
------------	-------------------------	----------

1.2	Veille sanitaire.....	8
------------	------------------------------	----------

-
-
-

2. Centres d'Intérêts

2.1	Economie	10
------------	-----------------------	-----------

-
-
-

COI-UE : face à la crise, pour l'avenir

La pandémie de Covid-19 bouleverse le monde. Elle rappelle que la mondialisation est aussi celle des risques épidémiques. Elle rappelle surtout combien la santé est un bien précieux qui conditionne notre avenir.

Comme toutes les grandes puissances, l'Union européenne (UE), première puissance commerciale du monde, est sévèrement atteinte. Les îles de l'Indianocéanie sont, quant à elles, particulièrement vulnérables. Partout les systèmes de santé sont sous pression. Partout la question de l'après-Covid se pose.

La seule réponse qui vaille est celle de la solidarité, de la transparence, de la coopération. En bref, celle de partenariats confiants. La Commission de l'océan Indien (COI) et l'Union européenne (UE) travaillent ensemble depuis plus de 35 ans en faveur du développement durable de la région. Dans ce contexte de crise, notre partenariat doit démontrer son utilité concrète pour relever les défis posés par cette crise mondiale.

Aujourd'hui, près de la moitié de l'humanité est confinée. La majorité des industries et des services sont à l'arrêt. La croissance mondiale plonge. Les conséquences économiques engendreront un fardeau social préoccupant. C'est pourquoi il est nécessaire, urgent, de penser la relance.

Le rôle du secteur privé est essentiel. Le soutien à apporter, pour préserver l'emploi et le tissu socioéconomique, doit nécessairement prendre en compte les petites et moyennes entreprises (PME), les femmes entrepreneurs et les jeunes, tous particulièrement vulnérables à l'impact de l'épidémie.

C'est dans ce sens que l'UE et la COI entendent participer aux efforts de relance. En ciblant le tissu entrepreneurial des Etats membres de la COI, notre action commune visera à répondre aux difficultés des PME et entrepreneur(e)s accentuées à cause de la pandémie. Elle visera aussi à promouvoir l'innovation, la création d'emplois et de richesses, à soutenir les capacités d'opération à l'échelle régionale voire internationale, à améliorer leur compétitivité et ce, sous le prisme d'un développement authentiquement durable, responsable et résilient.

La Délégation de l'UE et le Secrétariat général de la COI ont donc décidé d'avancer rapidement dans la mise en œuvre effective du projet « Entrepreneuriat et coopération commerciale pour la région océan Indien » signé en mars dernier en marge du 34^e Conseil des ministres de la COI. Cet engagement dit notre volonté d'orienter nos actions en appui aux Etats membres de la COI dans cette période troublée. [Suite de l'article.](#)

Tribune I COI-UE : face à la crise, pour l'avenir



Nous publions une tribune de la COI-UE dans le cadre de la journée de l'Europe 2020.

La pandémie de Covid-19 bouleverse le monde. Elle rappelle que la mondialisation est aussi celle des risques épidémiques. Elle rappelle surtout combien la santé est un bien précieux qui conditionne notre avenir.

Comme toutes les grandes puissances, l'Union européenne(UE), première puissance commerciale du monde, est sévèrement atteinte. Les îles de l'Indianocéanie sont, quant à elles, particulièrement vulnérables. Partout les systèmes de santé sont sous pression. Partout la question de l'après-Covid se pose.

La seule réponse qui vaille est celle de la solidarité, de la transparence, de la coopération. En bref, celle de partenariats confiants. La Commission de l'océan Indien (COI) et l'Union européenne (UE) travaillent ensemble depuis plus de 35 ans en faveur du développement durable de la région. Dans ce contexte de crise, notre partenariat doit démontrer son utilité concrète pour relever les défis posés par cette crise mondiale.

Aujourd'hui, près de la moitié de l'humanité est confinée. La majorité des industries et des services sont à l'arrêt. La croissance mondiale plonge. Les conséquences économiques engendreront un fardeau social préoccupant. C'est pourquoi il est nécessaire, urgent, de penser la relance.

Le rôle du secteur privé est essentiel. Le soutien à apporter, pour préserver l'emploi et le tissu socioéconomique, doit nécessairement prendre en compte les petites et moyennes entreprises (PME), les femmes entrepreneures et les jeunes, tous particulièrement vulnérables à l'impact de l'épidémie.

C'est dans ce sens que l'UE et la COI entendent participer aux efforts de relance. En ciblant le tissu entrepreneurial des Etats membres de la COI, notre action commune visera à répondre aux difficultés des PME et entrepreneur(e)s accentuées à cause de la pandémie. Elle visera aussi à promouvoir l'innovation, la création d'emplois et de richesses, à soutenir les capacités d'opération à l'échelle régionale voire internationale, à améliorer

leur compétitivité et ce, sous le prisme d'un développement authentiquement durable, responsable et résilient.

La Délégation de l'UE et le Secrétariat général de la COI ont donc décidé d'avancer rapidement dans la mise en œuvre effective du projet « Entrepreneuriat et coopération commerciale pour la région océan Indien » signé en mars dernier en marge du 34e Conseil des ministres de la COI. Cet engagement dit notre volonté d'orienter nos actions en appui aux Etats membres de la COI dans cette période troublée.

Nous allons soutenir en particulier, notamment à travers une facilité de crédit, les PME dirigées par des femmes et des jeunes, celles qui proposent des solutions vertes et celles qui opèrent dans des secteurs valorisant les potentialités locales pour vanter les atouts de l'Indianocéanie (tourisme, produits de la mer, cosmétiques naturels, etc.). Pour ce faire, notre action portera sur trois axes principaux : le renforcement des capacités des entrepreneurs (formation, suivi, appuis) ; l'accès à des possibilités de financement et la mise en place d'un centre européen d'information commerciale dans l'océan Indien.

Cette action conjointe s'inscrit non seulement dans une dynamique globale de relance post-Covid mais aussi dans notre détermination commune à soutenir la réalisation des Objectifs de développement durable à l'horizon 2030. [Suite de l'article](#)

9 mai-Journée de l'Europe : COI-UE : Face à la crise, pour l'avenir



Comme chaque année l'Union européenne célèbre la journée de l'Europe le 9 mai. Cette année, la Délégation de l'Union Européenne à Maurice a souhaité célébrer cette date sous le prisme du partenariat avec la Commission de l'océan Indien. Dans une tribune commune que Outremers 360 vous publie ci-dessous, le Secrétaire général de la COI Hamada Madi et l'Ambassadeur de l'UE Vincent Degert présente présente l'une des actions entreprises pour soutenir la relance post-Covid (actions sous le projet Entrepreneuriat et coopération commerciale).

La pandémie de Covid-19 bouleverse le monde. Elle rappelle que la mondialisation est aussi celle des risques épidémiques. Elle rappelle surtout combien la santé est un bien précieux qui conditionne notre avenir.

Comme toutes les grandes puissances, l'Union européenne (UE), première puissance commerciale du monde, est sévèrement atteinte. Les îles de l'Indianocéanie sont, quant à elles, particulièrement vulnérables. Partout les systèmes de santé sont sous pression. Partout la question de l'après-Covid se pose.

La seule réponse qui vaille est celle de la solidarité, de la transparence, de la coopération. En bref, celle de partenariats confiants. La Commission de l'océan Indien (COI) et l'Union européenne (UE) travaillent ensemble depuis plus de 35 ans en faveur du développement durable de la région. Dans ce contexte de crise, notre partenariat doit démontrer son utilité concrète pour relever les défis posés par cette crise mondiale.

Aujourd'hui, près de la moitié de l'humanité est confinée. La majorité des industries et des services sont à l'arrêt. La croissance mondiale plonge. Les conséquences économiques engendreront un fardeau social préoccupant. C'est pourquoi il est nécessaire, urgent, de penser la relance.

Le rôle du secteur privé est essentiel. Le soutien à apporter, pour préserver l'emploi et le tissu socioéconomique, doit nécessairement prendre en compte les petites et moyennes entreprises (PME), les femmes entrepreneurs et les jeunes, tous particulièrement vulnérables à l'impact de l'épidémie. [Suite de l'article.](#)

IOC-EU forum for Europe Day 2020

IOC-EU: facing the crisis, working together for the future

The COVID-19 pandemic is turning the world upside down. It reminds us that globalisation also brings with it global epidemic risks, and, above all, that health is a precious commodity that conditions our future.

All major powers, including the European Union (EU), the world's largest trading power, are severely affected. The South-West Indian Ocean islands in particular are even more vulnerable. Health systems are under pressure and the post-COVID situation arises everywhere.

The only valid answer is that of solidarity, transparency, and cooperation. In short, that of trusting partnerships. The Indian Ocean Commission (IOC) and the European Union (EU) have been working together for more than 35 years for sustainable development in the region. In this context of crisis, our partnership needs to demonstrate its practical utility to meet the challenges posed by this global crisis.

Today, almost half of humanity is confined while the majority of industries and services are at a standstill. There is a global recession looming, and the economic consequences will create a definite social burden. This is why it is necessary and urgent to think about recovery.

The role of the private sector is essential. The support to be provided, in order to preserve employment and the socio-economic fabric, must necessarily take into account small and medium-sized enterprises (SMEs), women entrepreneurs and young people, who are all particularly vulnerable to the impact of the epidemic.

The EU and the IOC intend to participate in the recovery efforts by focusing on the small and medium entrepreneurs in IOC member States. Our joint action will aim to respond to the SMEs' and entrepreneurs' difficulties due to the pandemic. It will also aim to promote innovation, the creation of jobs and wealth, to support operational capacities on a regional or even international scale, to improve their competitiveness, and all this, from the perspective of genuinely sustainable, responsible and resilient development.

The EU Delegation and the General Secretariat of the IOC have therefore decided to move quickly to the effective implementation of the project 'Enhancing Entrepreneurship and Business Cooperation for the Indian Ocean region' signed last March in the context of the 34th Council of Ministers of the IOC. This commitment expresses our will to direct our actions in support of IOC member States during this troubled period.

We will support SMEs run by women and young people. We would like to focus on the ones that offer green solutions and those that operate in sectors that value local potential by promoting the advantages of the South West Indian Ocean region (tourism, marine products, natural cosmetics, etc.). To this end, our action will focus on three main areas: building the capacity of entrepreneurs (training, mentoring, support); giving access to funding opportunities, and setting up a European trade information centre in the Indian Ocean.

This joint action is in line not only with the global dynamics of post-COVID recovery efforts but also with our common commitment to support the achievement of the goals of the 2030 Agenda for Sustainable Development.

This IOC-EU project, which will be operational in the fourth quarter of this year, will complement economic policy measures taken at national level. It will further demonstrate the added value of regional cooperation carried by the IOC and the contribution of EU public aid to the development of the region.

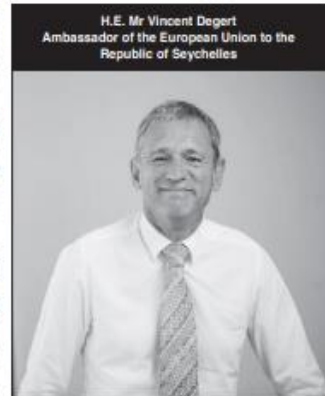
We had also decided, several weeks ago, to highlight the EU-IOC partnership during Europe Week through an exhibition and a series of conferences open to the public. Our objective was to demonstrate the relevance and the concrete impact for the citizens of our partnership of more than 35 years. The COVID-19 pandemic has disrupted our plans. It encouraged us to think about how our partnership could help economic policies at national and regional levels. It led us to discuss the obvious interest of a new cooperation in health, one of the few sectors which is not covered by the rich and diversified EU-IOC partnership.

This is why the EU is assessing ways to provide additional

support to the IOC Epidemic Monitoring and Alert Management network (SEGA-One Health), the decade-long support of the French Development Agency through their health surveillance projects named RSIE. The SEGA-One Health network is the sentinel as well as the operational arm of the IOC in matters of public health. In this period of crisis, the IOC, which has put in place emergency plans adapted to the needs of its member States, relies on the SEGA-One Health network. Exchanging informa-

tion, monitoring and assessing risks, pooling resources, equipping and training are all essential actions to which the EU wishes to contribute for the benefit of the IOC and its member States.

From the crests of Europe to the shores of the Indian Ocean, we agree that it is time: time to act together in the face of a common enemy, time to focus on our recovery towards a peaceful future. Now is the time for solidarity as it always has been between the IOC and the EU.



Pour plus d'information

- <http://ecoaustral.com/uecoi-une-ligne-de-credit-pour-face-la-crise>
- <https://www.drom-com.fr/articles/9-mai-journee-de-leurope-coi-ue-la-crise-pour-lavenir-6236.htm>

COVID-19 :

La COI reçoit une enveloppe supplémentaire de 2 millions d'Euros de l'AFD

Ce don va permettre à la COI de mettre en œuvre son deuxième plan riposte contre le Covid-19. Il couvrira les Comores, Madagascar, Seychelles et Maurice.

Un nouveau don de 2 millions d'Euros vient d'être accordé à la Commission de l'océan indien par l'Agence Française de Développement (AFD) en faveur du

Réseau de Surveillance et d'Investigation des Épidémies (SEGA One Health) de la COI. Ce don, vient se rajouter au montant initial du projet « RSIE3 » qui s'élève désormais à 10 millions d'Euros. Ce financement de l'AFD va permettre à la COI de mettre en œuvre son deuxième plan de riposte face au Covid-19. Pour rappel, la COI a mis en œuvre, dès la mi-février, un premier plan d'urgence soutenu par

l'AFD à hauteur de 500 000 €.

Le plan de riposte va couvrir les Comores, Madagascar, Maurice et les Seychelles. Il va mobiliser également la plateforme d'intervention régionale de l'océan indien de la Croix-Rouge (PIROI) et l'Institut Pasteur de Madagascar, entre autres. Il soutiendra les États membres pour mener les actions d'urgence en réponse à l'épidémie de Covid-19. En clair, la COI procédera à l'achat d'équipements et de médicaments, renforcera les capacités de diagnostic ou encore contribuera à renforcer la sensibilisation auprès des populations.

Pour les Comores où trois cas viennent d'être déclarés, il est prévu la mise en place d'une plateforme RT-PCR, 50 000 tests rapides pour

le diagnostic et 3 Genexperts pour l'ensemble du territoire. Il est prévu aussi d'équiper 4 centres de prise en charge sur l'ensemble du pays en les dotant des moyens adéquats tels que 12 respirateurs et 3 ambulances pour l'acheminement des malades dans les centres de traitement.

A ce niveau d'autres appareils notamment 30 lits de réanimation, 34 appareils de suivi automatisé des patients, et bien d'autres matériels de première nécessité pour le traitement des malades en soins intensifs seront acheminés aux Comores. En plus de ces équipements, la COI apporte actuellement une contribution conséquente pour la communication et la sensibilisation de la population.

Andjouza Abouheir

Les petites Annonces de La Gazette

Adressez-vous au Service
ANNONCES CLASSÉES

La Gazette des Comores
Moroni Badjanani

Tél. : 763 26 20 BP 2216

E-mail: la_gazette@comorestelecom.km

Région Océan indien I La Coi annonce un fonds additionnel de 2 millions d'euros



L'organisation régionale veut accompagner quatre pays membres dans le cadre de leurs plans de riposte respectifs contre la pandémie : les Comores, Madagascar, Maurice et les Seychelles. Les programmes et besoins d'assistance varient d'un pays à un autre. Au total, 4,5 millions d'euros ont été accordés à la Coi par l'Agence française de développement (Afd) pour faire face à la crise sanitaire dans la zone Océan indien.

La Commission de l'Océan indien (Coi) a annoncé, dans un communiqué, la mobilisation de fonds additionnels de 2 millions d'euros pour accompagner quatre pays membres dans leurs plans de riposte respectifs contre la pandémie de Coronavirus. Les fonds ont été décaissés par l'Agence française de développement (Afd), l'un des partenaires clés de la Coi. [Suite](#)

Le Fonds monétaire international accorde aux Seychelles 31 millions de dollars d'aide d'urgence



([Seychelles News Agency](#)) - Le Fonds monétaire international (**FMI**) a approuvé la demande d'aide financière d'urgence des Seychelles, de 31,2 millions de dollars.

La ligne de crédit ira dans la réserve des Seychelles afin de soutenir la résilience financière de la nation insulaire à travers la crise COVID-19.

Le conseil d'administration du **FMI** a approuvé la demande au titre de l'instrument de financement rapide (RFI). Disponible pour tous les pays membres, l'instrument fournit une assistance financière rapide et à faible taux si une urgence est nécessaire.

Vendredi, lors d'une conférence de presse, la gouverneure de la Banque centrale des Seychelles, Caroline Abel, a déclaré que "le financement viendra compléter la réserve dont nous disposons pour soutenir le pays".

"Cela prolongera la durée pendant laquelle nous pourrions soutenir le marché pendant cette période où l'économie se voit dans une situation où il n'y a pas assez d'activité économique apportant des devises étrangères", a déclaré Mme. Abel.

Les Seychelles, un archipel de l'océan Indien occidental, ont interdit depuis le 25 mars tous touristes, à l'exception des ressortissants seychellois de retour.

[Suite](#)

Sévère impact du coronavirus sur la croissance

Mandimbisoa R.

Le dynamisme de la croissance économique observée depuis 2016 se serait estompé en 2020, indique le comité monétaire de la Banque centrale de Madagascar dans sa note de conjoncture économique publiée vendredi. À la suite d'une réunion pour la revue semestrielle de la politique monétaire du pays, ce comité révèle que « *Les premières estimations tablent sur un taux de croissance de 1,2% contre 5,5% initialement prévu* » à cause de la crise sanitaire. Le secteur tertiaire en serait lourdement concerné.

Pour le secteur tertiaire, le repli d'activité serait de l'ordre de 0,5 % contre une hausse de 5,2 % selon les prévisions initiales. Pour le secteur secondaire, la croissance ne serait plus que de 2,2 % comparée à 7,4 % estimée auparavant. Le secteur primaire enregistrerait une croissance de 3,6 % au lieu de 4,6 %.

Vers la fin du mois de février, la variation de l'Indice des Prix à la Consommation (IPC) en glissement annuel a été de 3,9 % contre 6,6 % à la même date en 2019. Le taux d'inflation, de son côté, repart à la hausse avec une variation annuelle de 4,2 % en mars de cette année, après un taux de 6,1 % une année auparavant. Cette reprise de l'inflation s'expliquerait par la raréfaction d'un certain nombre de produits de première nécessité sur le marché local et à des perturbations au niveau du circuit de distribution après l'apparition de la pandémie du coronavirus. [Suite](#)

